

Image not found or type unknown



Occupation illégale bien légué

Par **franck6464**, le **08/12/2013** à **07:31**

mon père décédé avait légué par testament authentique et à titre particulier un appartement et un studio à sa compagne pacsée , à l'ouverture du testament cette dame à occupé l'appartement ,et sous-loué , par ailleurs la dévolution successorale n'est pas encore aboutie et je suis le seul héritier réservataire ,je pense que cette femme devrais me demander "de pouvoir jouir de ce bien"
quel sont mes recours contre cette personne qui d'ailleurs à vidée le compte perso de mon père au jour de son décès .